Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

CHILI – Du maïs conventionnel contaminé par des PGM

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/10/2008, modifié le 27/03/2026

Deux ONG chiliennes, le Programme pour un Chili durable et la Fondation pour des sociétés durables (FSS), indiquent avoir découvert des PGM dans des champs de maïs conventionnel, champs situés à proximité de cultures de maïs transgéniques [1]. Trente échantillons de graines et de feuilles de maïs conventionnel ont été prélevés par l'Organisation pour le Développement rural de Colchagua dans trente fermes différentes, présentes dans la région centrale d'O'Higgins. Ces échantillons ont ensuite été analysés par l'Institut de Nutrition et de Technologie Alimentaire du Chili. Les résultats obtenus montrent que quatre échantillons contenaient des traces d'ADN bactérien, preuve d'une transmission de gènes de PGM. Bien que s'attendant à une contamination effective, Isabel Manzur de la FSS s'est tout de même déclarée surprise car « nos échantillons ont presque été prélevés au hasard. Nous ne savions vraiment pas à quelle distance se trouvaient les cultures de PGM des champs choisis pour nos prélèvements » du fait de l'absence d'information précise sur la localisation de telles cultures au Chili. « Dans ces conditions, la contamination doit donc être assez répandue dans cette région » précise donc Isabel Manzur. Sur les quatre échantillons positifs, trois contenaient 0,03% d'ADN transgénique, et un en contenait 0,13%. Les deux organisations ont saisi le gouvernement chilien en lui demandant de conduire des analyses indépendantes et de décréter une interdiction de mise en culture de PGM. Rappelons qu'aucun maïs transgénique n'est autorisé à la culture dans ce pays [2], sauf pour la production de semences transgéniques [3] sur les 24 500 hectares de semences. La France est d'ailleurs bien placée pour savoir que le Chili produit des semences de maïs transgénique puisqu'en 2006, selon les contrôles du gouvernement, 32% des lots de semences contrôlés comme contenant des traces fortuites de maïs GM provenaient du Chili (cf. Inf'OGM ACTU n°3, octobre 2007, FRANCE - Semences importées en 2006 : présence d'OGM dans 21% des lots). Les résultats des contrôles effectués en 2007 ne sont quant à eux pas encore disponibles sur le site interministériel du gouvernement français.

[1] http://ipsnews.net/news.asp?idnews=44514

[2] http://www.agbios.com/dbase.php

[3] http://www.derecho.uchile.cl/cda/20... et Inf'OGM n°27, janvier 2002, CHILI - La transparence avance..., dont les surfaces ont atteint, pour les seules semences de maïs GM, 21 800 hectares en 2007[[http://www.sag.gob.cl/portal/page?_...

Adresse de cet article : https://infogm.org/chili-du-mais-conventionnel-contamine-par-des-pgm/